

Typologie des systèmes d'élevage bovin dans les Pays de la Loire

Classification of beef and dairy cattle farming systems in Pays de la Loire

R. CHARRIER (1), R. BERTEAUX (1), P. BISSON (2), J.-M. BOUET (3), P. CARTERON (4), D. CRESPIEN (5), B. GALISSON (6), J.-M. HENRY (7), J. VERON (8)

(1) Direction régionale de l'agriculture et de la forêt, 12 rue Menou, 44035 Nantes Cedex 1

(2) Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres, rue Chachon, 79300 Bressuire

(3) Chambre d'agriculture de la Vendée, 21 boulevard Réaumur, 85013 La Roche-sur-Yon Cedex

(4) Chambre d'agriculture de la Mayenne, 19 rue de l'ancien évêché, 53012 Laval

(5) Chambre d'agriculture de la Loire-Atlantique, maison régionale de l'agriculture, 44150 Ancenis

(6) Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire, la Quantinière, 49800 Trélazé

(7) Chambre d'agriculture de la Sarthe, 34 rue Paul Ligneul, 72004 Le Mans Cedex

(8) Institut de l'élevage, Maison de l'agriculture, 19 rue de l'ancien évêché, 53012 Laval

INTRODUCTION

La région des Pays de la Loire est la première en France pour la production bovine. Celle-ci représente :

- 35 % de la valeur de la production agricole ;
- 60 % de la surface agricole utile.

A l'aube de la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) décidée par l'accord de Berlin, susceptible de faire évoluer les systèmes, il a été souhaité vivement établir une photographie de l'élevage bovin régional.

1. MATERIEL ET METHODES

Les Directions Départementales de l'Agriculture recueillent, par le biais des déclarations PAC, un grand nombre de données concernant notamment l'élevage bovin et les surfaces en cultures et en prairies.

Pour 1996 et 1998, ces données ont été regroupées et centralisées par la Direction Régionale. Elles ont donné lieu ensuite à un traitement effectué en collaboration avec les ingénieurs des Réseaux d'élevage viande bovine.

La typologie obtenue est spécifique à la Région ; elle repose sur la taille des élevages (nombre bovins mâles déclarés et nombre de vaches allaitantes déclarées), l'importance de leur référence laitière et la proportion d'engraissement des mâles.

2. RESULTATS

La typologie met en évidence la diversité des systèmes d'élevage bovin en Pays de la Loire. En effet, 49 % des élevages détiennent des vaches allaitantes, 56 % des bovins mâles et 56 % une référence laitière.

Huit types d'élevages ont été identifiés. Tous sont susceptibles de détenir une référence laitière sauf les petits élevages « viande » et les engraisseurs spécialisés.

Ce travail a permis de mettre en évidence l'importance des petits élevages (moins de 20 vaches allaitantes et moins de

20 bovins mâles déclarés), souvent sous-estimés, alors qu'ils représentent 27 % des systèmes bovins.

Une autre particularité de ce travail est la précision de l'approche territoriale : petits élevages au nord, laitiers à l'ouest, naisseurs engraisseurs au sud de la Loire.

La comparaison des données de 1996 et de 1998 montre les tendances au recul de l'engraissement et au développement des systèmes naisseurs.

Les éléments disponibles permettent :

- d'apprécier les chargements techniques : 1,4 unité gros bovin (UGB) par hectare pour les naisseurs, 1,7 UGB par hectare pour les naisseurs engraisseurs ;
- d'estimer le nombre de droits à primes amenés à se libérer : un quart des références vaches allaitantes est détenu par des éleveurs de plus de 50 ans.

3. DISCUSSION

L'utilisation de données issues de déclarations administratives, dont le but est d'obtenir une aide peut induire des biais, liés principalement à la réglementation en vigueur, par exemple le plafonnement des aides bovins mâles à 90 animaux par éleveur, en particulier chez les engraisseurs spécialisés.

Toutefois la quasi exhaustivité des données permet d'obtenir un bon niveau de fiabilité.

CONCLUSION

La collaboration des DDAF, de la DRAF et des Réseaux d'élevage a permis de réaliser un travail original à partir de données PAC encore jamais valorisées de cette façon. Si cette étude apporte des réponses intéressantes sur la situation de l'élevage bovin, elle ouvre aussi de nouvelles perspectives d'études au service de la connaissance de l'agriculture et demande à être renouvelée périodiquement.

Tableau 1
Répartition des 29 345 élevages par système avec leurs tailles moyennes

Type d'élevage	Répartition des élevages par système	Nombre moyen		% d'élevages avec référence laitière	Référence laitière moyenne en litres
		de vaches allaitantes	de bovins mâles		
Laitiers	35 %	-	11	100 %	224 298
Petits élevages "mixte"	8 %	10	10	100 %	73 480
Petits élevages "viande"	19 %	9	6	0 %	-
Naisseurs	15 %	39	9	16 %	96 223
Naisseurs engraisseurs sans achat	11 %	48	26	17 %	107 166
Naisseurs engraisseurs avec achat	3 %	42	50	33 %	151 580
Engraisseurs spécialisés	2 %	-	62	0 %	-
Engraisseurs laitiers plus bovins mâles	7 %	-	45	100 %	280 153
Ensemble	100 %	29	21	56 %	198 064